

L'ASSURANCE INVALIDITÉ (AI) MÉRITE D'ÊTRE...SOIGNÉE !

PAS GRAND-CHOSE À DIRE SI CE N'EST...

- **QU'ELLE EST EFFICACE ET EXISTE POUR DES CAS BIEN PRÉCIS ;**
- **SI AUJOURD'HUI L'AI A UNE DETTE DE 5 MILLIARDS DE FRANCS, LES CAUSES NE SONT PAS DUES AUX ABUS MAIS BIEN AUX SITUATIONS DE L'EMPLOI, DU STRESS ET LA PÉNIBILITÉ DE NOMBREUX MÉTIERS ENTRE AUTRES, AUX INSUFFISANCES D'APPUIS EFFICACES POUR LA RECONVERSION DES VICTIMES ;**
- **QUE L'UDC ARRÊTE AVEC SES AFFIRMATIONS FALLACIEUSES DES SOI-DISANTS « ABUS » QUI DICRÉDITENT LES BÉNÉFICIAIRES QUI SONT LES HANDICAPÉES ET HANDICAPÉS QUI ONT BESOIN D'ÊTRE SOUTENUS PAR LA SOCIÉTÉ QUI LES ENTOURE ;**
- **LES ABUS SONT SÉVÈREMENT PUNIS PAR LES DISPOSITIONS LÉGALES EN LA MATIÈRE QUI EXISTENT ET SONT EFFICACES ;**
- **DIRE LE CONTRAIRE, C'EST MENTIR A LA POPULATION ET TRAHIR CEKLLS ET CEUX QUI EN ONT BESOIN. C'EST AUSSI ATTAQUER LES PLUS FAIBLES DE NOTRE SOCIÉTÉ.**

ALORS, POUR QUE L'AI (RE)TROUVE SA FORCE ET QUE LES BÉNÉFICIAIRES SOIENT ASSURÉ-E-S DE LEUR AVENIR,

IL FAUT DIRE **OUI À LA (TRÈS) FAIBLE AUGMENTATION DE LA TVA, SOIT AU FINANCEMENT ADDITIONNEL DE L'AI LE 27 SEPTEMBRE PROCHAIN. C'EST LE MOINDRE MAL !**

ERIC VORUZ